VNF Centre-Bourgogne

CLU début saison

CR du 19 mars 2023

Présents :

Usagers de la voie d'eau	
Nom Prénom	**Entreprises**
Ackermans Anne	ANPEI
Aguirre Lydia	Région Bourgogne-Franche-Comté
Bostin Mark	Croisières touristiques françaises
Bairstow James	EuropeanWaterways
Chevalier Pascal	CD 58
Collins Roger	Agir pour le Fluvial/ Promofluvial/ANPEI
Cossiaux Bruno	Promofluvia
Cottet-Emard	Locaboat/Nicols
Durville Frederic	Syndicat Mixte Canal du Nivernais
Faschini Jonathan	Croisière Orex
Gaerel Fabrice	Representant CNOSF
Lester Krishna	
Rancelot Nicolas	Péniche Magnolia
Rollin Dominique	FFK et CRCK BFC
Seillé Carine	Association Canal RaD
Wootton Leigh	E2F
Excusés : • Olivier Mégret -PH C'est la vie • Julien Mior -Croisieres Orex SAS / Les Bateaux Belmond- • Antoine Tillier-Office de Tourisme de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche • Eric FUCHS Haropa Port	
VNF-Direction Territoriale Centre-Bourgogne-	
Beinaert Sebastien	VNF
Detanger Luc	VNF-UTI Nivernais Yonne
Fauriel Olivier	Directeur Territorial Centre-Bourgogne
Guillermin Jean-André	VNF-SEMEH
Malet Céline	VNF- Développement
Mercuzot Lea	VNF- Développement
Perrot Déborah	VNF-UTI Loire-Seine
Poncet Sébastien	VNF-UTI Saône-Loire
Smetaniuk Laurent	VNF-SEMEH
Trigo Laura	VNF
Vincent Nathalie	VNF-UTI Bourgogne
Excusé : M. VADROT Nicolas -VNF SDVE-	

Introduction

Il s'agit d'une Commission Locale des Usagers (CLU) classique, durant laquelle les thématiques des travaux, les scénarii de reprise de la navigation, les chômages ont été abordés.

Tous les usagers de la voie d'eau et partenaires sont remerciés de s'être déplacés jusqu'à Chagny.

Point sur la situation hydraulique en début de saison *(cf. Diaporama)*

- **Briare, Loing, Canal Latéral à la Loire**

Les réserves sont remplies à 87%. Le remplissage se fait de manière classique. Quant aux débits des rivières : Loire, Allier, Besbres … ils sont dans la norme.

L'incident sur le barrage de Cercy-la-Tour, ne permet toujours pas une reprise de la navigation. Un batardeau doit être mis en place pour permettre des investigations plus précises, les conditions hydrologiques ne permettant pas de préciser le diagnostic. Ce batardeau ne peut être placé que si le débit de l'Aron est inférieur à 20 m^3/s durant plusieurs jours. Une fois le batardeau placé la navigation pourra reprendre. Toutefois, si durant la saison le débit de l'Aron devait atteindre 40m^3/s, le batardeau devra être « démonté » en urgence pour préserver la ville de Cercy-la-Tour des inondations. Dans ce cas, la navigation serait à nouveau interrompue.

Ce batardeau sera fonctionnel mi-juin dans le scénario le plus pessimiste et permettra de reprendre la navigation.

D'ici là, une information sera délivrée, tous les 15 jours auprès des collectivités et activités économiques.

L'option d'un batardeau mobile n'a pas pu être retenue du fait de fixations inexistantes.

Question : La réouverture se fera-t-elle à 2m de mouillage ou au-delà ?

Réponse : La réglementation indique un mouillage à 2m, donc VNF n'est pas tenu réglementairement d'aller au-delà. Il est même déconseillé d'aller au-delà des deux mètres sur certains biefs « fuyards ». Toutefois, si les biefs peuvent être réhaussés pour faciliter la navigation cela sera fait mais VNF n'affichera pas une valeur de mouillage supérieure.

- **Bourgogne**

La navigation sera ouverte au mouillage réglementaire du RPP.

Les réserves et les débits sont corrects.

Il existe toujours un impact de la navigation au niveau du tunnel de Pouilly : regroupement des bateaux jusqu'au 20/04. Les usagers de la voie d'eau demandent que les **concrétions calcaires** puissent être supprimées au niveau du tunnel. Ces derniers, expriment également leurs inquiétudes concernant la **ligne de vie.**

L'UTI prendra attache auprès de l'entreprise en charge des travaux, afin de s'assurer de la réalisation de ces derniers conformément aux demandes.

Dragage : VNF s'est concentré sur les itinéraires péniches-hôtel. La Région Bourgogne-Franche-Comté accompagne fortement cette mesure. Les relevés bathymétriques sont en cours et les usagers de la voie d'eau peuvent également transmettre au UTI concernés des cartographies des « points durs » relevés par leurs pilotes. Le résultat de ces diagnostics pourra être transmis aux usagers qui le demande.

Effondrement de berges : Le choix est donné aux berges fuyardes plutôt qu'à la défense de berges. En effet, restaurer les berges fuyardes participe à l'économie d'eau.

La priorisation sur le canal de Bourgogne est donnée à la modernisation sous son aspect gestion hydraulique ainsi qu'aux travaux de gain de capacité des barrages réservoirs. La plupart des actions visent à avoir un maximum d'eau pour assurer une saison de navigation la plus longue et la moins dégradée possible.

- **Canal du Centre, Roanne à Digoin, Latéral à la Loire, Seille**

Les barrages réservoirs sont pleins et les débits des cours d'eau sont bons.

- **Canal du nivernais, rivière Yonne**

Le barrage-réservoir de Pannecières est remplie à 89%, cohérent avec la courbe de gestion.

Rivière Yonne : **Avarie sur le barrage de Barbey** en octobre. Intervention en urgence. Pas d'intervention possible tant que le débit est supérieur à 150 m^3/s. Pas d'impact pour les navigants mais écluse difficile à franchir (des indications sont données par les éclusiers).

Travaux de restauration de la digue de Chitry : Difficultés d'approvisionnement des palplanches. Perspective de remise en eau au plus tard mi-avril.
Les usagers déplorent le fait que les palplanches n'ont pas été amenées par voie d'eau.

Question : Le département de la Nièvre interroge sur la remise en état de la véloroute, du fait de la présence d'une grue qui a endommagée le bitume. La déviation de la véloroute se poursuivra jusqu'à l'automne. Le département de la Nièvre attire l'attention sur la maison éclusière 32 à Marigny « La coulée douce » qui a déjà pâti de la déviation, l'an passé.

Plan canicule

Le réseau de la DTCB est peu automatisé et le travail des éclusiers reste très manuel, par conséquent difficile durant les périodes de canicule.

Proposition : 8h-13h/15h-19h lorsque Météo France annoncera une alerte « rouge » (2 jours l'an passé). Si l'alerte canicule est annoncée avant midi, mise en place de la mesure le lendemain. Au-delà de midi, la mesure est mise en place le surlendemain.

M. Fauriel interroge les navigants sur les mesures annoncées. Difficultés des usagers à répondre de façon spontanée mais tendance à préférer naviguer le matin.

Interrogation du département de la Nièvre : Le représentant du département interroge sur la pertinence d'une pause méridienne plus longue pour les éclusiers (retournent-ils chez eux ? Restent-ils sous le soleil ? …).
Le canal du nivernais étant concédé sur une partie, l'arrêt de navigation en cas de canicule impacte le travail des éclusiers dépendant du département de la Nièvre.

Horaires de navigation :
Les usagers déplorent des horaires de navigation qui ne sont pas respectés notamment l'ouverture à 9h00. Il s'agit d'une problématique récurrente. M. Bairstow suggère des modifications, optimisation de planning pour répondre à la demande.
Le département de la Nièvre fait remarquer que le CD58 a solutionné cette problématique en intégrant ¼ d'heure supplémentaire dans l'annualisation du contrat.

M. Fauriel indique que ce sujet impacte le règlement intérieur et nécessite un dialogue social et les mesures devront être approfondies.

Plantes invasives *(cf. Diaporama)*

L'expérimentation du faucardage hivernal a montré son efficacité notamment sur la repousse des plantes invasives. Les cartes présentées en séance représentent la situation à date, elles vont évoluer durant la saison car VNF s'adapte aux besoins. De plus, deux faucardeurs ont été achetés par la DTCB ce qui va permettre d'augmenter les actions en régie.
Entre Migennes et Venarey : l'opération de rotation d'une péniche est reconduite, couplé à une action de ramassage.

Chômages *(cf. Diaporama)*

Attention : Les tableaux vont être mis à jour notamment sur le **Bief du Guétin.**
Sur le bief du Guétin d'importants travaux sont prévus. Afin de minimiser les coûts une période de chômage plus longue est proposée :

- du 11/11/2025 jusqu'à fin mars 2026,
- 5 mois de travaux

Des discussions sont encore à mener pour assurer la continuité de l'axe Saône-Seine.

Questions : Est-ce qu'il est envisagé une discontinuité des travaux avec une reprise de la navigation durant les 5 mois ? La remise en eau du bief pour des convoyages est inenvisageable vu l'ampleur des travaux. Est-ce qu'il est prévu de curer le bief dans le même temps que les travaux ? Le curage n'est pas compris dans l'opération.

Réaction des usagers qui déplorent une fermeture de la Chainette beaucoup trop tôt (11/10). **Réponse** : UTI Nivernais-Yonne : étudie des passages plus favorables et revient vers les usagers (Locaboat, ANPEI, James Bairstow) rapidement.

Lien de la carte des chômages : Chantiers programmés 2024 (vnf.fr)

Travaux dimensionnant à venir *(cf. Diaporama)*

Optimisation de la ressource en eau *(cf. Diaporama)*

Barrage du Plessis

Des travaux d'un coût cout de 8,5M€ sont programmés afin de remonter le niveau d'eau à la cote historique. Le barrage-réservoir est actuellement abaissé pour des raisons de sécurité. Ces travaux impacteront la saison de navigation, car le barrage participe à l'alimentation du Canal du Centre.

Une stratégie à bâtir selon les débits des rivières et la météorologie afin de déterminer les impacts sur la navigation et les niveaux de service qui vont être affinés en fonction de la ressource. Il sera certainement possible de naviguer mais dans des conditions adaptées.

Calendrier : Vidange sur la saison 2025 et remplissage hiver 2026 suivant la météo.

Barrage de Panthier

A ce jour le barrage est exploité à une cote inférieure d'1 m par rapport à la cote historique.
Le barrage de Panthier représente 80% des réserves sur le versant Saône. Des travaux de mis en conformité pour permettre de revenir à la cote historique sont programmés.
Le projet est estimé à 15 M €. Il permettra de « gagner » ainsi 1,2 Mm^3 d'eau après travaux.

La saison de navigation 2026 va être fortement impactée sur le versant Saône en raison de ces travaux. Les modalités d'exploitation seront précisées. La navigation de Pouilly à Dijon ne pourra pas être garantie après le mois de mai.

Calendrier :

- Vidange sur la saison 2025,
- Travaux jusqu'à octobre 2026
- Remplissage en hiver 2026-2027 suivant la météo et le protocole règlementaire.

***Question** :* Est-ce qu'il ne serait pas mieux de réserver les volumes de Grosbois pour assurer le versant Saône et plutôt « pénaliser » le versant Yonne ? Quel versant privilégier ? Craintes de la part des usagers de voir tous les bateaux se rabattre sur le même itinéraire.

L'usage de Grosbois et Cercey du versant Yonne ne suffirait pas à combler l'absence de Panthier sur le versant Saône.

Des scénarios de gestion vont être travaillés. L'UTI Bourgogne proposera 3 types de scénarii.
Les gestionnaires des péniches-hôtel demandent à connaître au plus vite et de façon plus précise les impacts sur la navigation. Les réservations pour 2026 sont déjà en cours.

L'UTI Bourgogne devra également regarder plus finement la saison 2027 (risque de non-remplissage).

Autres sujets

Partenariats *(cf. Diaporama)*

Question : Comment assurez-vous la cohérence des différentes études sur le canal de Bourgogne ?

Le choix de réaliser des « chartes fluviales » à l'échelle de la communauté de commune s'explique entre autres du fait du retour d'expérience des contrats canaux. Malgré l'avantage d'un travail sur l'ensemble du linéaire, le manque d'animation n'a pas permis de porter davantage d'actions. La charte fluviale répond aux besoins précis de la collectivité.

La Région précise que la politique régionale au niveau des canaux se décline à l'échelle d'un itinéraire. Il est indispensable d'avoir une coordination entre ces dynamiques locales.

De plus, VNF s'assure de la bonne articulation entre les différentes démarches.

M. Bairstow a le sentiment que l'accent est mis sur les abords de la voie d'eau et peu sur la navigation.

[Des impacts sur le port de Dijon ont été évoqués en séance mais des précisions sur ce sujet seront apportées ultérieurement]

Autres

James Bairstow demande le remplacement du panneau indiquant l'emplacement réservé aux péniches-hôtel à Chagny.

Demande d'organiser la prochaine CLU avant la mi-novembre.